

1876 - Interventions sur les inondations

Rousses le 4 avril 1876

Monsieur le Sous-Préfet

Les inondations du mois septembre dernier a emporté un petit pont sur le ruisseau des Ablatas à son confluent avec le Tarnon, ce pont étant d'une utilité très grande aux habitants des Ablatas le Prat-Nouvel et la partie basse de Rousses pour l'exploitation de leurs propriétés ne peut être laissé dans cet état de telle sorte que nous avons le désir de faire une souscription volontaire afin de pouvoir demander un secours proportionné au sacrifice que feront les intéressés afin de pouvoir rétablir ce dit pont dont son utilité est si grande à cet effet je vous prie Monsieur le Sous-Préfet de m'envoyer le plutôt possible un imprimé à l'effet de pouvoir faire la souscription dont s'agit.

Dans cette attente... le maire de Rousses Eugène Rouquette

[au dos]

Pelatan Marcantoine maçon à Rousses à madame la maréchale duchesse de MacMahon

Madame

A l'époque des inondations qui dans le mois de septembre dernier ravagèrent nos malheureuses contrées, j'éprouvais des dommages très considérables dans une entreprise que j'avais fait pour la construction d'une digue ou chaussée et un béal pour l'irrigation d'un pred sur la rive gauche de la petite rivière du Tarnon, mais malheureusement l'inondation et la crue du dit Tarnon fut si forte qu'elle emporta le tout et particulièrement la digue jusques dans tous ses fondements ce qui est une perte pour moi fort considérable attendu qu'il me faut refaire le travail comme s'il ni avait jamais rien eu de fait et que l'entreprise que j'avais faite était de la somme de 1800 F ne possédant aucune ressource autre que celle de mon travail et ayant une femme et plusieurs enfants ce seul fait me réduit à la misère.

A l'époque ou Mr le contrôleur se transporta à Rousses pour l'évaluation des pertes occasionnées par les inondations, j'eus l'honneur de soumettre à Mr le maire ma juste réclamation, mais comme je ne paye aucune contribution on ne me porte pas sur la liste des inondés disant qu'on ferait la demande au nom des propriétaires qui m'avait donné le travail et que je profiterai de cette indemnité, comme il s'est trouvé que les propriétaires avec qui j'ai à faire ont été portés dans la liste à la colonne des gens aisés ils n'ont reçu aucune indemnité et se refusent formellement à m'indemniser et me forcent même à refaire le travail comme en étant garant.

Si je suis obligé de refaire ce travail je vais dans une gêne extrême et qui sans un secours des autorités supérieures, je suis le répète exposé à la misère.

Daignez Madame la maréchale en vous demandant très humblement pardon de la liberté que je prends en m'adressant à votre altesse de faire parvenir devant qui de droit ces justes et légitimes réclamations appuyées sur votre bienveillant et si puissant concours, j'ai la conviction que justice me sera rendue et que je prendrai ma part des gratifications qui ont été faites et cela en rapport avec l'importance de mes pertes vu l'intérêt qui doit inspirer ma triste position.

Dans cette attente je vous offre madame la maréchale, l'assurance de ma vivre gratitude et demeure très respectueusement de Madame la maréchale le très humble et très dévoué serviteur.